

acte publié le 06.09.2023

1. Commande publique
- 1.1 marchés publics

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

N°168-2023

DECISION DU MAIRE

Signature d'une convention avec l'association Le Safran Collectif dans le cadre de l'animation « Journées Européennes du patrimoine » du 16 septembre 2023.

Le maire de la ville de PONT-AUDEMÉR,
Vu l'article L.1111-4 du Code de la commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-22 du Code des collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°101 en date du 14 décembre 2022, portant délégation au Maire, notamment en matière de marchés publics,
Vu l'arrêté n° 97-2022 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième Maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

Considérant que le musée doit répondre aux exigences des musées de France : être un acteur au service du développement des publics et de la démocratisation culturelle ; Dans ce cadre, la Municipalité fait appel à des intervenants qualifiés dans le domaine culturel afin qu'ils puissent se produire au musée lors d'évènements ponctuels.

DECIDE, de signer une convention avec l'association Le Safran Collectif, domiciliée au 11 rue des Hallettes - 76000 Rouen, pour l'organisation d'une animation « le savant fou » au musée Alfred-Canel, dans le cadre de la manifestation « Les Journées Européennes du patrimoine » programmée le samedi 16 septembre 2023.

Pour la somme de 750 € (sept-cent cinquante euros), comprenant la préparation, les interventions auprès du public et les frais de déplacement.
Non assujetti à la T.V.A.

Fait à Pont-Audemer, le 22 Juillet 2023

Pour le Maire et par délégation,



Julien TIMON
Troisième Maire-adjoint en charge
De la culture et du patrimoine,
Du tourisme et de l'animation

